

Reportez ci-dessous les différents totaux selon le ou les régimes d'imposition (voir notice jointe)

1	Bénéfices non commerciaux et/ou Bénéfices Industriels et Commerciaux								
2	Revenus relevant du régime MICRO-ENTREPRISE dit régime spécial pour les BNC ou régime micro pour les BIC								
3	3.1 Rémunération des gérants/associés d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés, sans déduction des frais professionnels réels ou de 10 % (les déclarer en case 3.2)								
4	Dividendes pour les gérants/associés non salariés d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés								
5	Versements effectués dans le cadre de la "loi Madelin"								
6	Revenus de locations gérance								
7	Revenus issus d'une activité non salariée agricole pour les assurés qui ne relèvent pas du régime des exploitants agricoles								
TOTAL DE VOS REVENUS 2012 A DECLARER									
3.2 Montant des frais professionnels, frais, droits et intérêts d'emprunt pour acquisition de parts de société									

Je soussigné(e), CERTIFIE SUR L'HONNEUR, l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à signaler immédiatement les redressements qui pourraient être opérés par l'administration fiscale.

FAIT A

LE

SIGNATURE

Sont punies d'amende ou d'emprisonnement toutes fraudes ou fausses déclarations (Article L114-13 du code de la Sécurité Sociale, Article L742-3 et L725-18 du code rural, Articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal). Les éléments communiqués dans le cadre de cette déclaration peuvent être contrôlés auprès de l'Administration fiscale (Article L 152 du livre des procédures fiscales). La loi n°78.17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire pour les personnes physiques. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de l'organisme destinataire de ce formulaire.